

RAPPORT ANNUEL 1972
L'INSTITUT COOPÉRATIF
DESJARDINS
ASSOCIATION COOPÉRATIVE

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS





COMMENTAIRES DU PRÉSIDENT

Mesdames, messieurs, chers amis coopérateurs,

Nous vous présentons pour la dixième année consécutive, le rapport des activités de L'Institut Coopératif Desjardins.

Nous voulons le faire avec autant de sincérité et d'objectivité que nous l'avons fait depuis toujours.

Nous espérons ne pas vous décevoir en vous communiquant des propositions concrètes concernant l'orientation de votre association coopérative, L'Institut Coopératif Desjardins.

Évoluant depuis le début dans une atmosphère d'imprécision quant au rôle que nous avions à jouer dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, dont nous sommes issus et auquel nous sommes fiers d'appartenir, nous prétendons savoir maintenant où nous voulons aller, et cela, non pas seuls, mais en accord avec l'ensemble des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

La solution que nous allons vous proposer n'est pas la nôtre, c'est celle du Mouvement des Caisses populaires Desjardins auquel nous sommes associés et nous y souscrivons.

Le mandat qui nous fut confié: «de veiller aux intérêts de l'Institution» fut toujours interprété par nous, et plus spécialement pendant les réflexions intenses de ces derniers mois, comme étant à la fois les intérêts supérieurs du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. C'est pourquoi nous acceptons une transformation de L'Institut Coopératif Desjardins.

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et L'Institut Coopératif Desjardins en sont arrivés à un accord au niveau des conseils d'administration: maintenir L'Institut Coopératif Desjardins en tant qu'association coopérative mais l'intégrer davantage au sein de La Fédération de façon à ce que les fonctions d'éducation ne soient plus conflictuelles mais unifiées, ce qui permettra une meilleure coordination et une plus grande efficacité pour le développement des ressources humaines dans le Mouvement Desjardins et la poursuite de notre travail en éducation des adultes.

Pour ce faire nous vous proposerons aujourd'hui de modifier le règlement de L'Institut et tout particulièrement la composition de son membership, et il va de soi, de son conseil

d'administration. Ces modifications évidemment s'inscrivent dans le cadre général de la restructuration de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Nous vous proposerons de ramener le membership de L'Institut Coopératif Desjardins aux seules institutions régionales et provinciales du Mouvement Desjardins. Ainsi les Caisses populaires, si elles sont d'accord, pourront continuer à exercer un contrôle sur

l'éducation qui devra inspirer notre action dans tout le Mouvement Desjardins. Les temps changent; vous le savez mieux que nous, le Mouvement Desjardins évolue, s'est restructuré, se donne des nouveaux moyens d'action. L'Institut Desjardins a joué un rôle sous une forme; il est appelé à jouer un autre rôle sous une autre forme. Ce qui est essentiel, c'est que les idées que nous avons défendues, l'idéal que nous avons poursuivi, nous puissions continuer d'y tendre. Nous qui avons toujours prétendu qu'il fallait nous adapter aux changements, nous aurions mauvaise grâce de ne pas y souscrire quand nous sommes impliqués.

Au cours des prochains mois donc, si vous nous donnez votre accord, nous procéderons à cette restructuration et nous faisons appel à votre collaboration.

Après tant d'années d'attente et de confrontation devant les tâches immenses à accomplir, nous croyons que vous ne nous refuserez pas ces moyens nouveaux d'action. Quant à nous, administrateurs de L'Institut Coopératif Desjardins, nous croyons avoir accompli notre devoir et c'est avec un peu de tristesse, mais sans amertume, que nous passerons le pouvoir à d'autres à qui nous souhaitons beaucoup de succès.

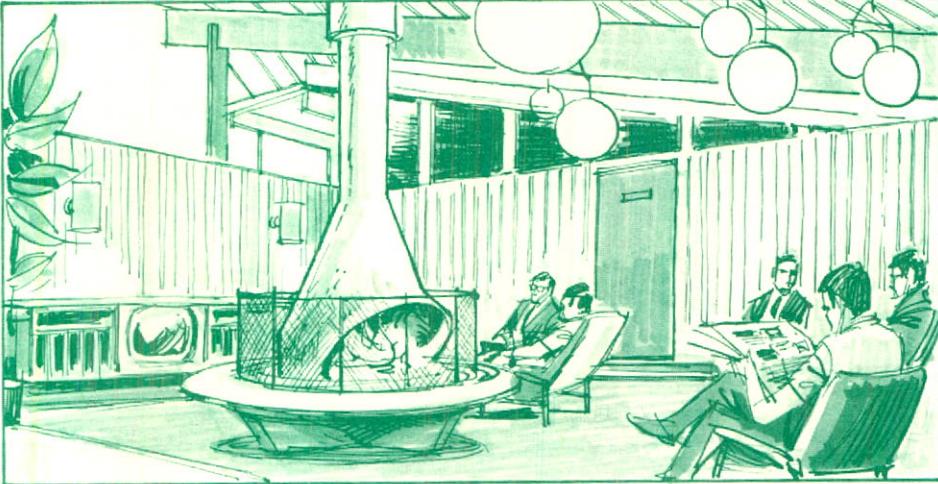
Je voudrais en terminant remercier tous nos sociétaires de l'appui constant qu'ils nous ont apporté, et tout le personnel qui, dans ces moments difficiles, a réussi à tenir le coup et à vivre d'une façon très positive cette période d'insécurité relative. Nous savons que le Mouvement Desjardins utilisera toutes ces ressources dans l'intérêt de la cause de l'éducation.

Madame, Messieurs les administrateurs, compagnons d'armes, mes remerciements, ma reconnaissance et toute mon appréciation pour la camaraderie, la compréhension et le dévouement apportés.

Après avoir été secoués ensemble par les premiers assauts du «Choc du futur», je me demande si le moment n'est pas venu pour nous de constituer le plus formidable cercle d'âge d'or où resteront largement ouverts et les coeurs et les bras.



G. Duval
président



L'Institut Coopératif Desjardins, mais par l'intermédiaire de leur union régionale et de leurs institutions provinciales. Quant au capital social détenu actuellement par les caisses populaires affiliées aux unions régionales, il sera, dans un premier temps, transféré à La Fédération qui le remboursera aux caisses populaires concernées, puis, éventuellement, pourra être réparti entre les unions régionales et les institutions. Le capital social des autres membres de L'Institut Coopératif Desjardins qui se retireront leur sera remboursé directement.

Le conseil d'administration sera ramené à cinq personnes et leur lien avec La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins sera beaucoup plus étroit afin de faciliter la coordination et la planification de l'éducation.

L'Institut Coopératif Desjardins deviendra le service de la formation ou de l'éducation du Mouvement Desjardins, ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre ses activités éducatives au service de la communauté québécoise et des pays en voie de développement, en privilégiant, il va de soi, les organismes coopératifs et les organismes socio-économiques à but non lucratif.

Au cours des prochains mois, La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins préparera une charte de

COMMENTAIRES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Remarques générales

Je suis dans une situation un peu embarrassante aujourd'hui (je me demande si j'ai déjà été dans une situation qui ne l'était pas!) d'avoir à vous faire les commentaires du directeur général de L'Institut Coopératif Desjardins alors que j'occupe un autre poste qui m'obligea peut-être à contredire le directeur général de L'Institut Coopératif Desjardins.

Mais, dans le fond, je m'encourage en me disant que c'est peut-être quand on se parle à soi-même qu'on se comprend mieux. (Mais ce n'est pas certain!).

De toute manière, je résisterai à la tentation de vous livrer aujourd'hui un message global sur l'orientation de l'éducation dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, même si j'avais le goût de le faire puisque c'est encore ce qui est devant nous qui est le plus intéressant, et non pas ce qui est derrière. Je me limiterai à vous faire un bref compte rendu de ce qui s'est passé à L'Institut Coopératif Desjardins sur le plan financier et sur le plan pédagogique, en m'excusant à l'avance si je ne vous donne pas le type de rapport que j'avais l'habitude de faire au cours des années passées. Vous comprendrez que, dans les circonstances, ce serait un peu difficile.

éventuel, fourbi nos armes, en somme, en vue d'un nouveau départ. Maintenir une voiture au ralenti dans une côte, sans reculer, est plus difficile que d'avancer. Maintenir le moral des troupes, dans l'attente d'un débarquement, est plus difficile que de les inciter au combat. Je qualifierais cette période donc, d'attente dynamique. Les 45 employés qui étaient à notre service au 31 décembre 1972, méritent nos félicitations et nos remerciements.

Services résidentiels

L'Institut Coopératif Desjardins a accueilli, en 1972, 6,786 stagiaires; c'est là une augmentation de plus de 750 stagiaires sur l'année précédente. Nos stages aussi ont été plus nombreux, soit 279 par rapport à 239 en 1971. La durée moyenne de ces stages varie aux alentours de 3 jours.

Les revenus:

les revenus d'opérations

Les revenus d'opérations pour l'année 1972 s'élèvent à \$356,488 comparativement à \$336,614 en 1971.

Les revenus de la résidence sont supérieurs aux revenus de 1971 de \$15,651. Par contre, les revenus d'honoraires de personnel pédagogique interne et externe sont inférieurs de près de \$13,000 par rapport à 1971.

Ces diminutions de revenus d'honoraires s'expliquent par le contexte difficile dans lequel L'ICD a dû évoluer en cours d'année.

les revenus de contributions

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, par l'entremise de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, des Unions régionales et des institutions, nous a versé, en 1972, \$250,263. Les contributions versées à L'Institut Coopératif Desjardins depuis sa fondation, soit 9 ans, sont de \$1,244,598 pour une moyenne annuelle de \$138,288.

Les dépenses d'opérations

Les dépenses d'opérations sont de \$634,610 pour 1972. Nous constatons une augmentation de \$65,627 en regard de 1971.

Les augmentations se retrouvent principalement aux sections suivantes:

— coût des marchandises vendues

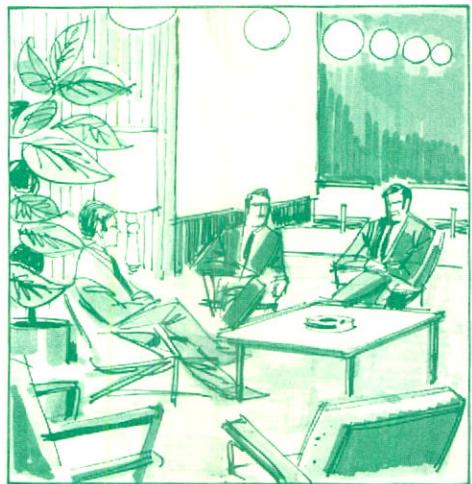
\$13,874

— personnel \$58,885

L'augmentation du coût des marchandises vendues est due à la hausse extraordinaire des prix que nous avons connue tout au long de l'année



Je ne veux pas minimiser ce qui s'est fait à L'Institut Coopératif Desjardins au cours de l'année 1972 car, comme l'a dit le président, même si nous avons traversé une période difficile (nous ne pouvions que fonctionner dans le court terme, ce qui est très frustrant), nous avons abattu de la bonne besogne. Nous avons perfectionné nos instruments de gestion, amélioré la qualité de nos interventions pédagogiques, étendu le rayonnement de L'Institut, multiplié les recherches en vue du développement



dans le secteur de la nourriture, principalement dans les viandes.

Les augmentations de salaires accordées et l'addition de personnel, en fin d'année 1971, sont les principales causes de l'augmentation de la section personnel qui, de \$299,456 en 1971, est passée à \$358,341 en 1972.

L'excédent des dépenses sur les revenus

L'année 1972 se solde par une perte de \$18,859, alors que nous avions prévu un surplus budgétaire de \$10,020 et qu'en 1971, les opérations nous avaient laissé une perte de \$5,719.

En ajoutant cette perte de \$18,859 aux déficits accumulés au début de l'année: \$207,122, et en déduisant les droits d'entrées souscrits au cours de l'année: \$275, on obtient le déficit accumulé au 31 décembre 1972, soit \$225,706.

Le bilan

Au 31 décembre 1972, l'actif est de \$967,389, soit une diminution de \$29,405 comparativement à 1971. Cela est attribuable au fait que les acquisitions d'immobilisations en 1972 au montant de \$10,175 ont été inférieures à l'amortissement accumulé \$38,965. Quant à la diminution du passif, elle est imputable au déficit d'opérations et à la diminution du passif à court terme.

Prévisions budgétaires pour 1973

Compte tenu de l'imprécision dans laquelle nous nous trouvions quant aux activités de L'Institut Coopératif Desjardins pour l'année 1973, nous avons préparé un projet de budget temporaire. Ce projet a été élaboré en supposant que le déroulement des activités s'effectuera de la même façon qu'au cours des six derniers mois de l'année 1972. Nous ne croyons pas utile de vous présenter ce budget à ce moment-ci, car les transformations que nous connaîtrons au cours des prochains mois, si vous êtes d'accord, entraîneront des révisions considérables qui sont actuellement imprévisibles. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le Mouvement Desjardins comme tel, par l'intégration de ses divers services de formation, au niveau de la Fédération et de L'Institut, pourra réduire ses coûts tout en augmentant ses services; c'est d'ailleurs un des objectifs que l'on visait par l'intégration de ces divers services d'éducation ou de formation.

Notre intention, si les propositions que nous vous soumettrons concernant la transformation de L'Institut Desjardins sont acceptées, c'est de confier à La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires

Desjardins un contrat de gestion pour assurer l'administration financière de L'Institut Coopératif Desjardins en vue d'une économie de moyens.

Les opérations

Je vous ai signalé, il y a quelques instants, que l'année 1972 n'avait pas été propice à l'élaboration de projets à moyen ou à long terme et que nos énergies ont été paralysées par l'attente des résultats de l'étude des structures et des fonctions éducation au sein de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. Cette période a été toutefois marquée par des réflexions intenses sur l'orientation de L'Institut et par une réorganisation interne de plusieurs de nos services. Nous avons terminé la réalisation des programmes que nous avions prévus, de septembre 1971 à juin 1972, et nous n'avons pas préparé de programmation spéciale pour l'automne. Durant l'automne, nous avons répété certains programmes de formation de L'Institut Coopératif Desjardins dans les domaines, en particulier, de la formation d'administrateurs de coopératives, de l'initiation à la communication audio-visuelle, de l'animation, de l'information sur le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, etc.

Nous avons aussi apporté notre collaboration à La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins pour la préparation de certains cycles de formation pour les gérants de caisses populaires, dans le domaine des relations humaines et pour les stages de définition d'objectifs (ou premier cycle).

Nous avons consacré beaucoup de temps aux sessions en relations humaines, stage nouveau, expérimenté en collaboration avec La Fédération, que nous sommes à évaluer depuis quelques mois et que nous avons décidé de répéter d'ici le mois de juin 1973. Nous avons évidemment poursuivi notre travail avec de nombreux groupes externes au Mouvement Desjardins dans des milieux très variés.

Notre travail, sur le plan international, s'est poursuivi en collaboration étroite avec le Mouvement Desjardins et l'agence nouvelle mise sur pied récemment, La Compagnie Internationale de Développement Régional Limitée. Nous avons reçu de nombreux visiteurs, près d'un millier, provenant ou de l'étranger, ou de diverses parties du Canada ou du Québec. En ce faisant, nous avons joué un rôle de relations publiques pour le Mouvement Desjardins. L'Institut Coopératif Desjardins a continué à être un relais pour fournir toutes les informations

et échanger au niveau de l'éducation et du développement coopératif. Plusieurs études ont été entreprises en vue d'arriver à définir des modes de fonctionnement plus efficaces et plus appropriés aux besoins du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Éventuellement, il nous faudra mettre en commun toutes ces réflexions de façon à ce que le Mouvement Desjardins puisse en tirer avantage.

Dans le but d'arriver à fournir des opérations de qualité en exploitant le mieux possible la compétence du personnel, beaucoup de temps a été utilisé pour roder une équipe relativement nouvelle et pour assurer l'équilibre entre les difficultés administratives et politiques de L'Institut Coopératif Desjardins d'une part et les aspirations du personnel de l'autre.

Le travail a été accompli dans le domaine des relations entre L'Institut Coopératif Desjardins et les clients actuels et à venir en vue d'établir de nouveaux programmes et dans le sens d'une amorce de développement à entreprendre. L'année qui vient de se terminer est caractérisée par un climat de transition et d'un développement qui ne doit être considéré qu'amorcé.

On peut dire en somme que nous avons perfectionné nos instruments dans le domaine des statistiques, de la programmation, des instruments pédagogiques; multiplié nos contacts avec des collaborateurs éventuels, développé notre centre de documentation et maintenu nos relations avec le tiers monde.

Par rapport au tiers monde, ajoutons que, malgré que nous n'ayons pas voulu intervenir d'une façon directe dans ce secteur parce que nous attendons des directives du Mouvement Desjardins à ce sujet, nous avons tout de même apporté une contribution importante au CEGEP du Vieux Montréal (projet financé par le Ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec et l'Agence Canadienne de Développement International) afin de permettre à un groupe de jeunes de se sensibiliser au développement du Chili et au développement international; quelques membres du personnel pédagogique de L'Institut Coopératif Desjardins ont été impliqués dans cette opération.

Permettez-moi une réflexion sur ce problème si important de l'aide aux pays en voie de développement. Il est certain que nous avons ici nos propres régions sous-développées. Mais le Mouvement Desjardins ne peut oublier que ce qu'il a reçu, en stricte justice, il se doit de le communiquer à d'autres. Je me demande si on ne peut pas dire, de façon générale, que l'abondance

dont jouissent les individus, les organismes ou les pays est basée sur une sorte d'injustice et que l'on ne pourra corriger l'écart entre riches et pauvres (pays, organismes ou individus) sans que le riche ne cède une partie de ses biens ou ne soit pas prêt à certains sacrifices. On ne peut plus se limiter à donner le surplus seulement!

Le Mouvement Desjardins au cours des prochains mois, des prochaines années, aura à se prononcer sur cette question si importante.

Il nous faut très rapidement décider du poids de l'aide que nous devons apporter aux pays en voie de développement et, si j'en parle incidemment à travers ce programme d'activités, c'est que je considère en stricte justice que nous ne pouvons oublier que les quatre cinquièmes de l'humanité sont dans un état misérable. Je réponds à l'avance à l'objection de ceux qui disent qu'au Québec il y a aussi des pauvres; c'est vrai, et il nous faudra définir une politique de développement qui tienne compte des besoins ici et des besoins de l'étranger.

Conclusions

Voilà un rapport d'activités un peu décousu et un peu bref. Vous m'en excuserez dans les circonstances. Nous croyons ne pas avoir perdu notre temps, mais nous ne sommes pas satisfaits de ce que nous avons fait. C'est à vous, mesdames, messieurs, de permettre au Mouvement Desjardins de se donner des instruments nouveaux, plus efficaces encore que ce dont nous avons disposé jusqu'à présent. Les ressources humaines sont là disponibles, non seulement à L'Institut Coopératif Desjardins mais dans toutes les entreprises locales, régionales et provinciales du Mouvement Desjardins. Plusieurs d'entre nous attendons qu'on nous donne le feu vert. C'est à cette tâche que nous voulons maintenant nous astreindre.

Je ne puis m'empêcher de vous dire, même si nous ne sommes pas tous d'accord là-dessus, que dans un mouvement comme le nôtre, les ressources humaines sont plus importantes que les ressources financières et ceux qui travaillent au développement humain doivent avoir des moyens d'agir plus grands encore que ce qu'on leur a donné.

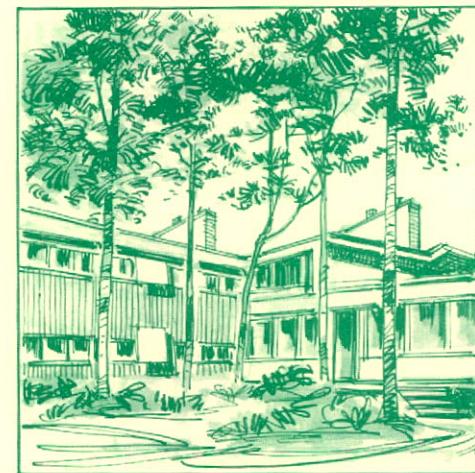
«Le climat humain d'une entreprise permet de prévoir son existence dans la future société nouvelle. Dans l'avenir, la compétition se fera de moins en moins dans le domaine de la technologie ou des sciences administratives. Les entreprises modernes, financièrement saines, seront toutes parfaitement capables de se procurer ou de

développer ces ressources d'une façon aussi efficace que leurs concurrents. La viabilité et le développement des organisations de demain dépendront essentiellement du climat humain dans lequel le capital, les machines et les hommes seront «immergés» et du degré d'engagement personnel de chacun à utiliser ces ressources de la manière la plus efficace possible.» (Chris Argyris)

C'est le défi d'un mouvement au service de l'homme comme le Mouvement Desjardins.

Je voudrais, en terminant, rendre hommage à nos administrateurs et au personnel pour leur dévouement tout au cours de cette période frustrante et difficile.


G. Barlin
directeur général



**ÉTAT DES
REVENUS
ET
DÉPENSES**
**pour l'année terminée
le 31 décembre 1972**

REVENUS	1972	1971
D'opérations:		
Résidence	285,636	269,985
Pédagogie	75,859	88,251
Administration	3,993	5,378
De contributions des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins	<u>250,263</u>	<u>199,650</u>
	615,751	563,264
DÉPENSES		
Coût des marchandises vendues	66,237	52,363
Personnel	358,341	299,456
Coût d'opération de la bâtie	16,766	15,420
Fournitures	23,113	23,448
Entretien et réparations	8,029	7,704
Autres frais:		
Honoraires — personnel pédagogique externe	31,069	51,362
Services professionnels	4,209	3,216
Frais de déplacements et d'assemblées	46,653	37,223
Intérêts sur hypothèque	9,554	9,625
Téléphones et télégrammes	5,256	5,486
Timbres et messageries	2,900	2,782
Publicité	12,988	13,056
Bourses aux stagiaires	2,857	9,810
Divers	<u>7,673</u>	<u>530,951</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	595,645	530,951
Avant l'amortissement des immobilisations	20,106	32,313
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	38,965	38,032
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS POUR L'ANNÉE	\$ 18,859	\$ 5,719
 CÉDULE D'ASSURANCES		
ASSURANCE-INCENDIE		
Bâtiment	\$750,000	
Contenu	150,000	
ASSURANCE BOUILLOIRE	500,000	
ASSURANCE-VOL	2,000	
RESPONSABILITÉ PUBLIQUE		
Blessures corporelles	500,000 (par personne)	
	500,000 (par événement)	
Dommages matériels	500,000 (par accident)	
RESPONSABILITÉ PATRONALE	100,000 (par personne)	
	300,000 (par événement)	
ASSURANCE GARANTIE-FIDÉLITÉ	2,500 (par employé)	
	10,000 (par employé de la direction)	
ASSURANCE NON-PROPRIÉTAIRE D'AUTO	500,000 (limite globale)	



BILAN

au 31 décembre 1972

ACTIF		1972		1971
ACTIF À COURT TERME				
IMMOBILISATIONS				
Terrain, bâtisse, ameublement, équipement et volumes, au coût	1,107,401	165,686		166,301
Déduire: amortissement accumulé	305,698			
		801,703	1,097,226	
		\$967,389	266,733	
				830,493
				\$996,794
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
PASSIF À LONG TERME				
Hypothèque, 6% remboursable par versements mensuels de \$900, capital et intérêts	160,524	18,717		30,292
Déduire: Versements échéant au cours des douze prochains mois	1,321		161,769	
		159,203		
		\$177,920		
			1,245	
				160,524
				\$190,816
AVOIR DES SOCIÉTAIRES				
CAPITAL SOCIAL:				
Émis et payé 40,607 parts sociales de \$25 (1971: 40,524)	1,015,175		1,013,100	
DÉFICITS ACCUMULÉS	225,706	789,469	207,122	
		\$967,389		
				805,978
				\$996,794

Ce bilan a été signé au nom du conseil d'administration par M. Gérard Rivard et M. Laval Chartré.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Institut Coopératif Desjardins, Association Coopérative au 31 décembre 1972, l'état des revenus et dépenses, l'état des déficits accumulés, l'état du capital social et l'état de la provenance et de l'emploi des fonds pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, d'après les renseignements et explications qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de l'association coopérative, ces états financiers, présentent fidèlement la situation financière de l'association coopérative au 31 décembre 1972 ainsi que les résultats de son exploitation et la provenance et l'emploi de ses fonds pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lévis, le 15 janvier 1973



**ÉTAT
DU CAPITAL
SOCIAL**
pour l'année terminée
le 31 décembre 1972

		1972		1971
		Parts sociales	Montant	Parts sociales
CAPITAL AU DÉBUT DE L'ANNÉE		40,524	1,013,100	39,933
Ajouter: Parts sociales émises et payées au cours de l'année		86	2,150	591
		40,610	1,015,250	40,524
Déduire: Parts sociales rachetées au cours de l'année		3	75	
CAPITAL À LA FIN DE L'ANNÉE		40,607	\$ 1,015,175	40,524
				\$ 1,013,100

**ÉTAT
DES DÉFICITS ACCUMULÉS**
pour l'année terminée
le 31 décembre 1972

		1972		1971
		DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'ANNÉE		
Ajouter: Excédent des dépenses sur les revenus pour l'année		207,122		201,803
		18,859		5,719
		225,981		207,522
Déduire: Droits d'entrée souscrits au cours de l'année		275		400
DÉFICITS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'ANNÉE		\$ 225,706		\$ 207,122



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Gérard Rivard (1) (2)
L'union régionale de Trois-Rivières des
Caisses populaires Desjardins

VICE-PRÉSIDENT

Paul Lacaille (2) (3)
La Caisse populaire d'Hochelaga, Montréal

TRÉSORIER

Laval Chartré (1) (3)
La Société d'Assurance des Caisses
populaires, Lévis

SECRÉTAIRE

Marcel Tremblay (4)
La Caisse populaire St-Sauveur, Québec

ADMINISTRATEURS

G.A. Bertrand
L'Union régionale de Joliette des Caisses
populaires Desjardins
Armand Cadotte (2)
L'Union régionale de Montréal des Caisses
populaires Desjardins
J.-Hercule Dubé (1)
L'Union régionale de Québec des Caisses
populaires Desjardins
Gérard Dugas (2) (3)
L'Union régionale de Gaspé des Caisses
populaires Desjardins
Pierre Hamel (1)
L'Assurance-Vie Desjardins
Jean-Claude Hudon
L'Union régionale du diocèse de Chicoutimi
des Caisses populaires Desjardins
André G. Leroux (1) (3)
La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance
sur la Vie, Montréal
Gérard Martin (2)
L'Union régionale de St-Hyacinthe des
Caisses populaires Desjardins
Maurice Martin (3)
L'Union régionale des Caisses populaires
du diocèse de Rimouski
Robert Pelletier
L'Union régionale des Caisses populaires
Desjardins de l'Ouest-Québécois
Gaétan Poulin
L'Union régionale des Caisses populaires
de Sherbrooke
Yvette Goulet-Rousseau (2)
La Caisse populaire St-Denis, Montréal

(1) Membre du comité exécutif

(2) Membre du comité d'orientation

(3) Administrateur sortant de charge

(4) N'est pas membre du conseil d'administration

LES MEMBRES

Les administrateurs

972 Caisses populaires Desjardins

Les 10 Unions régionales des Caisses
populaires affiliées à la Fédération de Québec

La Fédération de Québec des Unions
régionales des Caisses populaires Desjardins

La Société d'Assurance des Caisses
populaires

L'Assurance-Vie Desjardins

Association Coopérative Desjardins

La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance
sur la Vie

Société de Fiducie du Québec

La Sécurité

Les Placements Collectifs Inc.

Le Conseil de la Coopération du Québec

108 membres auxiliaires

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Gérard Barbin (1)

Directeur général

LA DIRECTION DES OPÉRATIONS

Robert Laroche
Chargé de programmes

Gilles Charest
Chargé de programmes

Robert Plourde
Chargé de programmes

Yvan Forest
Secrétaire des opérations

Jean-Pierre Pelletier
Chef du service de la documentation

LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION, DU PERSONNEL ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Marc Jean (1)
Directeur

Roger Pouliot
Chef du service de la résidence

Maurice Bédard
Chef du service de la comptabilité

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

Marcel Landry (1)
Directeur

(1) Membre du comité de direction

NOTE: Tout ce personnel cadre est membre
du comité d'orientation de l'ICD.



L'INSTITUT COOPÉRATIF
DESJARDINS

50, avenue des Commandeurs,
Lévis, (Québec), Canada.

